

Vidal, Claudine. - Sociologie des passions (Côte d'Ivoire, Rwanda)

Copans Jean

Cahiers d'études africaines, Année 1993, Volume 33, Numéro 130

p. 350 - 354

[Voir l'article en ligne](#)

Page 350 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

relève pas d'une logique structurale homogène qui finirait par être tautologique. De ce point de vue l'entreprise d'Alain Testart échappe, nous semble-t-il, aux impasses de cette « mythologie générale » que stigmatise Lévi-Strauss et à laquelle il reproche de se perdre dans des ressemblances de moins en moins significatives : « Une étude comparative des mythes indo-européens, américains, africains, etc., est valide ; une mythologie à prétention universelle ne l'est pas »³⁷.

Dire pour autant que le modèle structural proposé par A. Testart peut renouveler de façon décisive l'éclairage de chaque mythologie prise en particulier, dans son contexte ethnographique, serait encourager quelque malentendu. En avant-propos (p. 15), l'auteur propose à chaque spécialiste de tester cette structure au sein de la culture qu'il fréquente et de mesurer sa « falsifiabilité », mais au moment de conclure le propos se fait plus humble puisqu'il reconnaît que « à être trop générale et quasiment universelle elle manque forcément à expliquer ce qu'il y a de spécifique dans chaque société » (p. 422). La généralité des schèmes de la conjonction mobilisés par le modèle est sans doute inhérente à l'esprit de l'entreprise, mais ce qui peut en revanche faire sérieusement problème c'est, à notre sens, l'extrême plasticité de la structure, l'incertitude de ses limites logiques, associées aux facilités interprétatives qu'offre l'écart postulé entre sens manifeste et sens latent, quand bien même ce dernier se réclamerait d'une plus grande fidélité à la lettre du texte (cf. p. 289). Pour faire référence à une problématique dont A. Testart défend à juste titre la légitimité, comment penser une évolution des formes de la structure si l'ambivalence permet de s'accommoder de la cohabitation des schèmes de pensée apparemment les plus contradictoires ?

André MARY

VIDAL, Claudine. — *Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire, Rwanda)*, Préface de Georges Balandier, Paris, Karthala, 1991, 181 p.

Dans les deux dernières pages (pp. 179-180), intitulées « Sur le titre de l'ouvrage », l'auteur s'empresse de reconnaître qu'à la fin de ce livre « on n'y a pas trouvé une sociologie des passions », même si les sept textes qui forment ce recueil « constituent une étude sociologique de quelques passions ». Pourtant la portée analytique, et surtout programmatique, des recherches qui nous sont données à lire va bien au-delà d'une possible ou hypothétique « sociologie des passions ». La modestie de l'auteur semble l'induire en erreur à l'égard de ses propres travaux dont il faut peut-être préciser sur deux points les conditions de production.

La première remarque porte sur les travaux rwandais. L'histoire de la fabrication et de l'affabulation ethnique fait partie aujourd'hui des thèmes porteurs des études africaines françaises et même internationales. Cela n'était pas le cas il y a vingt-cinq ans lorsque Claudine Vidal (ainsi que Roger Botte) avait commencé une espèce d'archéologie politique des relations de pouvoir dans le Rwanda ancien et moderne. L'auteur a dû se battre contre les mythologies aussi

37. C. LÉVI-STRAUSS, *Histoire de lynx*, Paris, Plon, 1991, p. 252.